



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-91652>

Département(s) de publication : **69, 26**

Annonce n° **26-91652**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-69246

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 19/06/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : DAPSA

Correspondant : MME LAVOINE Julie, Acheteur-négociateur

Adresse : Camp militaire de Chanteau Route de St LYE, 45404 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0238607561

Courriel : julie.lavoine@intradef.gouv.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : [PREVENTION] Réalisation de prestations de médecine de prévention au profit des personnels civils du ministère des Armées relevant du 8ème CMA de Lyon pour la zone géographique de Lyon et Valence

Type de marché de fournitures :

CPV - Objet principal : 85147000

Lieu d'exécution et de livraison : 36ème AMP - Quartier général Frère - 22 Avenue Leclerc, 69007 LYON

Section 4 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 5 - Informations rectificatives

- Dans la rubrique "ReceptionOffres"

Au lieu de : "30/09/2026 à 12:30", **lire :** "31/10/2026 à 12:30"

- **Dans la rubrique** "Le règlement de la consultation mentionne une DLRO au 30/10/2026 à 12h30. Le CCTP a été modifié pour intégrer de nouveaux effectifs et établissements à suivre. L'annexe financière a été modifié pour prendre en compte le nombre total d'effectifs à suivre."

Au lieu de : "Le RC, le CCTP et l'annexe financière ont été modifiés", **lire :** "Le règlement de la consultation mentionne une DLRO au 30/10/2026 à 12h30. Le CCTP a été modifié pour intégrer de nouveaux effectifs et établissements à suivre. L'annexe financière a été modifié pour prendre en compte le nombre total d'effectifs à suivre."

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/09/2026